

PROJET EXTENSION CANADIAN MALARTIC DÉVIATION D'UN TRONÇON DE LA ROUTE 117 ET EXTENSION DE LA FOSSE

1. PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Notre entreprise, Groupe Promec Inc., se spécialise dans la construction industrielle. Nos champs d'expertise sont principalement l'électricité, la tuyauterie, la mécanique et les postes et lignes électriques.

Notre organisation est en affaires depuis 1987 et nous employons en moyenne 500 personnes sur nos différents sites de construction. L'activité minière représente au-delà de 85 % de notre chiffre d'affaires.

L'entreprise a son siège social à Rouyn-Noranda avec des bureaux dans la région de Montréal. Notre territoire d'intervention est la province de Québec, le Canada et aussi hors pays.

2. INTÉRÊT POUR LE PROJET

Ayant participé à la construction initiale du Projet Canadian Malartic, le Projet Extension Malartic se veut pour nous une continuité dans le développement d'une relation d'affaires stable, du développement d'une expertise de pointe dans différents créneaux d'activités tant au niveau entretien que construction.

Le Projet Canadian Malartic se veut pour une organisation comme la nôtre un moteur important dans le développement de notre main-d'œuvre de part les différents types d'équipements utilisés et aussi l'aspect technologique de l'ensemble du procédé utilisé. Ce genre de relation d'affaires nous a permis d'exporter à d'autres régions du Canada et ailleurs sur la planète une expertise de pointe en matière de construction de mine.

Nous croyons que dans un environnement de développement durable, ce Projet d'Extension Malartic répond bien au principe d'une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions tant social, économique et environnementale d'un projet. L'Abitibi-Témiscamingue a besoin de ce type de projet pour son développement socio-économique.

3. ACCEPTABLE DANS LE MILIEU

Comme toute activité économique ne peut se réaliser sans impact, il est important que la démarche utilisée soit le plus transparent possible pour la population du milieu. Nous croyons fermement que tout le travail qui est fait en amont par l'équipe de Canadian Malartic afin de s'assurer que l'ensemble de la population soit consulté et écouté, ne peut que bonifier un projet comme celui de l'Extension Malartic (ex : la présentation du projet au public, disponibilité de tout document, étude au public et comité consultatif avec le milieu).



Tout le travail qui fut réalisé dans la phase 1 de la construction de la mine servira, selon nous, à donner à ce projet une valeur ajoutée. L'expérience et l'expertise acquise de l'ensemble des parties prenantes sauront donner à ce projet un raffinement dans toutes les facettes d'implantation. Que ce soit la gestion des impacts pour la population au quotidien, la communication avec l'ensemble des parties prenantes, l'acquisition de connaissances techniques suite à l'opération quotidienne, sont autant d'exemples favorisant un processus d'amélioration continue pour le futur.

La santé d'une population se mesure tant au niveau de la qualité de vie du milieu, son développement économique, social et culturel. Un projet comme celui de l'Extension Malartic contribue selon nous à cet état de population en santé.

4. SOLUTION AVEC LE MOINS D'IMPACT NÉGATIF

À titre de participant, nous avons assisté à la présentation du projet donné par les gens de Canadian Malartic. Aussi, nous nous sommes enquis de certaines informations sur la définition du projet, les étapes de réalisation et aussi sur l'évaluation des impacts pour les différents milieux tant physique, biologique et humain. Nous sommes d'avis qu'avec la réalisation de l'étude d'impact très détaillée, des consultations avec l'ensemble des parties prenantes ainsi que la mise en place et le maintien de programmes de suivi environnemental et de surveillance, sont gage de succès pour minimiser les aspects négatifs d'un tel projet.

Un processus évolutif comme celui décrit plus haut favorise les échanges, améliore de beaucoup les décisions en mode proactif et contribue finalement à des actions concrètes, rapides et adaptés à l'évolution d'un tel projet.

5. AUTORISATION DU PROJET

Il est important dans une société comme la nôtre, d'avoir des citoyens corporatifs sérieux, engagés et aussi ayant à cœur le développement de population comme celle de l'Abitibi-Témiscamingue à l'intérieur d'un modèle de développement durable.

L'entreprise Canadian Malartic, par sa démarche entreprise antérieurement à la réalisation du Projet d'Extension de la fosse Canadian Malartic répond à cette définition en tout point. Nous avons besoin, comme population de citoyens corporatifs qui croient en notre région, en notre expertise reconnue mondialement qui se traduit par des investissements majeurs et structurants à long terme. La politique d'approvisionnement locale, l'implication dans le milieu culturel et sportif sont d'autant d'exemples de l'implication de la part de l'entreprise.

Selon nous, ce projet doit être autorisé dans le contexte auquel il a été présenté. Il est primordial pour notre région que ce genre de projet se réalise en harmonie avec le milieu.



D'un point de vue connaissances environnementale et technique, ce projet permet à notre main-d'œuvre spécialisée d'améliorer nos connaissances et notre expertise qui servira aux autres projets miniers en activité et aussi aux futurs projets. Suite au projet de construction initiale de la mine, notre entreprise a décroché des contrats Importants, entre autres, en Ontario (projet Detour Lake) ainsi qu'au Québec (Goldcorp Éléonore). La notoriété, l'expérience de projet majeur et les connaissances accrues de nos employés suite à la construction de la mine Canadian Malartic ont contribué au développement de notre organisation. Tout le monde y gagne dans ce genre de projet. D'un point de vue externe, nous croyons que tout le milieu éducatif ainsi que la recherche y trouvera leur compte dans le développement de projet comme celui de Canadian Malartic.

Espérant avoir, dans ces quelques lignes, démontré l'importance d'un projet comme celui de l'extension de la fosse Canadian Malartic, pour une population comme celle de l'Abitibi-Témiscamingue.

Bien à vous,



Denis René
Directeur général

2016-07-04
DR/tp